

Comme beaucoup d'observateurs l'ont fait remarquer : "Nous ne sommes pas en guerre. L'état islamique n'est pas un état. Il n'est pas islamique non plus."

Le juge Trévidic qui vient de quitter ses fonctions à l'anti-terrorisme estime dans plusieurs entretiens que la refonte des services de renseignement voulue par Nicolas Sarkozy les a rendu moins compétents. Il estime également que l'imitation de la stratégie américaine de l'assassinat ciblé d'individus dangereux ne fonctionne pas. Il appelle à une "rejudiciarisation" de l'action antiterroriste.

Ces propos résonnent avec notre propre position, celle des associations, des corps intermédiaires, du tiers secteur vis à vis des institutions. Suite aux attentats contre Charlie Hebdo, notre gouvernement s'est mis à teinter d'autoritarisme le mot de "République", ce dont il a déjà été synonyme dans le passé mais qui ne correspond pas à notre vision de la République. La chose publique, c'est la chose partagée par tous et non un dogme asséné.

Nous, associations et membres du tiers secteur, nous ne sommes pas contre les institutions. Mais nous ne sommes pas non plus leur bras armé. Nous sommes des structures très différentes, financées en partie par des crédits publics pour accompagner et enrichir des politiques publiques. Nous rassemblons des citoyens et des étrangers responsables, informés et engagés pour améliorer la vie de notre pays. Nous agissons dans le cadre constitutionnel et travaillons à promouvoir la démocratie, à réduire les inégalités sociales, à innover et à penser la société de demain.

Beaucoup d'entre nous, se transforment de manière insidieuse en prestataires de services afin de survivre économiquement. Les financements structurels permettaient aux associations d'accomplir leurs missions en offrant des conditions de travail acceptables et une vision à long terme. Aujourd'hui, les appels à projet ciblent plus ou moins adroitement des actions ponctuelles. Cela accroît la dépendance du projet associatif à l'agenda politique qui dicte ses priorités. De plus, certaines préfectures multiplient les injonctions aux responsables associatifs afin d'instrumentaliser leur action et de les rapprocher parfois du rôle d'auxiliaire de police. C'est un contre sens complet de notre action qui pour beaucoup d'entre nous, utilise l'anonymat et la libre adhésion pour aider des personnes qui ont perdu confiance dans les institutions.

Heureusement, l'action du gouvernement n'est pas uniforme, celles des collectivités locales et des services déconcentrés non plus. Des alliés qui évaluent l'impact des associations sur le terrain les défendent au plus haut niveau. Comme nous, ils pensent que face au terrorisme, c'est l'état de droit qui seul triomphera. Les postures martiales d'aujourd'hui nous rappellent trop Charles Pasqua qui voulait "terroriser les terroristes". Guantanamo, Abou Graïb et tant d'autres violations flagrantes du droit international par des états démocratiques, combattant même au nom de cet idéal, ont montré leur horreur et leur inefficacité. Cette horreur n'entraîne qu'horreur. La guerre en Irak hier, la guerre menée par la France en Libye n'ont pas apporté de démocratie.

La lutte contre les terroristes est aussi idéologique. C'est par l'exemple qu'elle se gagne. Un américain a eu la gentillesse d'écrire un texte très touchant sur notre droit de boire en terrasse et de nous promener en short. Mais les valeurs que doit défendre notre République sont un peu plus élevées que ça. Nous, associations et tiers secteurs, nous sommes des acteurs engagés sur le terrain comme dans les instances décisionnaires pour faire vivre la démocratie, la liberté, l'égalité et la fraternité. Nous appelons les pouvoirs publics à renouveler le dialogue et les termes de notre coopération au devenir de la France.

Ida Tesla, 30 novembre 2015